



La conduite supervisée

**UNE FORTE ACQUISITION D'EXPERIENCES ET DE
CONFIANCE EN SOI DANS UN DELAI COURT**

Une formation complète, avec l'aide d'un enseignant et d'une accompagnateur qu'on connaît bien.

Un choix que l'on peut faire a tout moment

Contact

MAIL: coach.conduite974@gmail.com

TEL: 06.92.52.06.19



******You have questions ?******

vous pouvez nous contacter sur:

FACEBOOK

TELEPHONE

MAIL

******Notre Auto-école vous intéresse ?******

N'hésiter pas a nous
suivre sur Facebook pour
suivre nos actualités

À bientôt !

******Des 18 ans, je peux choisir la conduite supervisée******

Inscrit dans une école de conduite, j'ai la possibilité de compléter ma formation initiale par une phase de conduite supervisée me permettant d'acquérir davantage d'expériences, afin de passer ensuite l'épreuve pratique dans des conditions sereines. Comme pour la conduite accompagnée, je dois au préalable avoir réussi l'épreuve du code et avoir suivi au moins 20h de conduite en école de conduite(13 heures en cas de formation sur boîte de vitesse automatique).

A la fin de la formation initiale, c'est l'enseignant qui m'autorise a opter pour la conduite supervisée en fonction de mes compétences et de mes comportement.

Avant de partir en conduite supervisée avec un accompagnateur, je dois faire un rendez-vous préalable. D'une durée minimale de 2h, le RDV préalable consiste en une séquence de conduite sur un véhicule de l'établissement. Il réunit l'élève, installé au poste de conduite, l'enseignant a ses cotés et l'accompagnateur assis a l'arrière, afin de réaliser le "passage relais" entre l'enseignant de la conduite et l'accompagnateur.

A la fin de cette séance, un guide est remis a l'accompagnateur, dans lequel il trouvera les informations utiles a la formation du futur conducteur.

Pendant toute la période de conduite supervisée: je ne franchis pas les frontière ; mon véhicules est équipe de 2 rétroviseurs latéraux ; j'ajoute le disque conduite supervisée

